



Traité 'Orla

Michna 9 - Chapitre 1

רבי יוסי אומר:
נוטעין יחרור של ערלה,
ואין נוטעין אגוז של ערלה,
מפני שהוא פרי;
ואין מרכיבין בכפניות של ערלה;

Rabbi Yossé dit : il est permis de planter une branche d'un arbre de 'orla, mais non une noix de 'orla, parce que c'est un fruit. Il n'est pas permis non plus de greffer une branche de 'orla couverte de dattes non mûres.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions